

Un peu de lecture ? Votre sélection d'articles est disponible. [Afficher cet email sur un navigateur](#)



JACQUES LE NAY
SÉNATEUR DU MORBIHAN
Newsletter n°139 - 22/02/2022

Retrouvez mon actualité au Sénat et dans le Morbihan
Bonne lecture

A suivre cette semaine :

Au Sénat :

- *Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées :*

Mercredi 23 février à 9h30 : Audition de M. René TROCCAZ, Consul général de France à Jérusalem.

- *En séance :*

Mercredi 23 février à 16h30 : Déclaration du Gouvernement, suivie d'un débat sur cette déclaration, en application de l'article 50-1 de la Constitution, relative à l'engagement de la France au Sahel

Dans le Morbihan :

- Jeudi 24 février à 14h: Comité de concertation départemental portant sur l'accès aux réseaux de communication électroniques fixes et mobiles



Toute l'actualité du Sénat dans l'hémicycle et en Commission du 21 au 25 février 2022 en cliquant [ici](#).

Dans le Morbihan

Présence des services publics en milieu rural : rencontre avec La Poste



Vendredi 18 février, Jacques LE NAY était à Vannes pour rencontrer notamment Allan KACI, Délégué territorial du Groupe la Poste pour le Morbihan.

Ils ont pu échanger sur les difficultés en matière de **présence postale** que connaissent certaines communes qui voient l'amplitude horaire de leur bureau de poste diminuer, quand ce n'est pas leur **ouverture** en elle-même qui est remise en question. Jacques LE NAY l'a également interrogé sur les problèmes de distribution de **propagande électorale** rencontrés lors des dernières élections départementales et régionales.

Répondant à chacune de ces questions, Allan KACI a présenté globalement les activités du groupe qui se diversifient, aussi parce que la **fréquentation** des bureaux de poste est en diminution, non seulement en zone rurale. Allant de la veille sociale à la surveillance d'examens du Code de la route, il a aussi indiqué que tout point de distribution automatique de billets est nécessairement maintenu quand il s'agit du dernier de la commune. Enfin, en dehors des communes dans lesquelles les listes électorales n'étaient pas à jour, la distribution de la propagande officielle n'a pas soulevé de difficultés selon lui dans le département.

Rencontre avec le Préfet du Morbihan



Le même jour, Jacques LE NAY a également échangé longuement avec Joël Mathurin, Préfet du Morbihan, afin de faire le point sur les différents dossiers du département, sujets d'actualité, préoccupations des élus locaux ainsi que les difficultés rencontrées par certaines filières économiques, notamment agricoles.

Au Sénat

Délégation aux entreprises

Responsabilité sociétale des entreprises : nomination en tant que Rapporteur

A la suite de son rapport rendu en juin 2020 avec la précédente Présidente de la délégation Elisabeth LAMURE sur la RSE, "une exemplarité à mieux encourager", **Jacques LE NAY**

s'est vu confier jeudi dernier, le 17 février, le suivi de ce rapport au côté de Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie et Florence BLATRIX CONTAT, sénatrice de l'Ain. Ce dernier s'est dit *"très heureux de poursuivre le travail, sur ce qu'on appelle aussi la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE), à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne et notamment de la révision des standards ESG."*



Pour débiter ce travail, la délégation aux entreprises a mené une série d'auditions dont celle de Patrick DE CAMBOURG, président de l'Autorité des normes comptables, président de la commission Climat et finance durable de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), et que Jacques LE NAY a interrogé sur **l'application et la perception des normes en matière de RSE par les PME**. Car l'immense attente des chefs d'entreprises en matière de simplification peut, selon lui, apparaître en contradiction avec l'introduction de nouvelles obligations, aussi louables soient elles.

Patrick DE CAMBOURG a rappelé le nécessaire pragmatisme qui doit conduire à l'élaboration de mesures proportionnées. Les grandes entreprises y étant contraintes, le risque en terme de financement et d'accès au marché est tel que les PME doivent emboîter le pas au risque d'être marginalisées. Enfin la gouvernance de toute structure est gagnante selon ses termes, car l'entreprise est mieux gérée lorsque les facteurs de RSE sont pris en considération.

Retrouvez [ici](#) le communiqué de presse de la délégation suite à cette audition.

Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées

Audition sur le Brexit de Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission européenne chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective



Mercredi 8 février, les Commissions des Affaires Etrangères et Européennes du Sénat recevaient M. Maroš Šefčovič, vice-président de la Commission européenne chargé des relations interinstitutionnelles et de la prospective, sur le Brexit.

A cette occasion, Jacques LE NAY l'a interrogé sur les **difficultés qui entourent l'application du protocole nord-irlandais, sujet qui, avec la question de la pêche, tend**

les relations post-Brexit. En effet, ce protocole permet à l'Irlande du Nord, une des quatre nations constitutives du Royaume-Uni, de rester dans le marché unique de l'UE pour les marchandises, afin de maintenir une frontière ouverte entre les deux Irlande conformément à l'accord du Vendredi saint de 1998. Ce protocole implique donc des contrôles douaniers par l'Irlande du Nord dans la mer d'Irlande. La semaine dernière, le Premier ministre nord-irlandais a démissionné pour protester contre la lenteur de la renégociation de ce protocole entre la Commission européenne et le gouvernement britannique, un jour seulement après que son ministre de l'Agriculture ait demandé un arrêt des contrôles douaniers imposés par le protocole.

Cette situation difficile met en question tous les accords du Brexit selon Maroš Šefčovič : si ces contrôles, délégués pour la première fois à un pays-tiers par l'Union européenne, ne sont pas effectués, **comment s'assurer du respect du reste des accords?** Néanmoins, selon lui, le gouvernement britannique soutient le protocole et ne devrait donc pas invoquer l'article 16 pour mettre fin officiellement aux contrôles en mer d'Irlande.

Il a également expliqué que les premiers impactés par la situation sont les Nord-Irlandais qui ont besoin de clarté et de prévisibilité, notamment pour maintenir les efforts de paix entre catholiques et protestants. Il faut donc trouver une solution constructive qui permettrait d'éviter que les **élections en Irlande du Nord**, prévues en mai, se concentrent uniquement sur ce protocole qui divise les Irlandais.

Audition de Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères



Pour sa dernière audition de ce quinquennat devant la Commission des Affaires Etrangères, de la défense et des forces armées, Jean-Yves LE DRIAN est intervenu mercredi 16 février sur les **tensions autour de l'Ukraine puis sur la réforme du corps diplomatique.** En effet, à la veille des annonces du

Président sur la présence française au Sahel et une semaine avant un débat sur cette question au Parlement, le Mali n'a pas été placé à l'ordre du jour.

Avant de commencer l'audition, le **travail et la qualité des échanges avec le ministre tout au long de la mandature** ont été soulignés par les membres de la Commission et en particulier par le Président Christian CAMBON. Le ministre a répondu qu'il avait lui-même apprécié les échanges et le travail fourni par le Sénateurs.

Au cours de l'audition et une semaine avant la reconnaissance par le Président russe de

l'indépendance des territoires séparatistes prorusses en Ukraine, **Jacques LE NAY l'a interrogé sur les sanctions** qui seraient mises en place en cas d'invasion de l'Ukraine par la Russie et sur les **cyberattaques** qui ont visé le gouvernement ukrainien. Il l'a aussi questionné sur les raisons du **déplacement de l'ambassade américaine de Kiev à Lviv**, à l'est du pays.

Le ministre a expliqué ne pas pouvoir énoncer publiquement les sanctions préparées contre la Russie en cas d'invasion en indiquant toutefois que celles-ci seront financières, économiques et techniques, d'une autre ampleur que celles qui ont pu être mises en place dans le passé. Ce travail de préparation se fait en lien avec nos alliés pour prendre toutes les précautions nécessaires sur les conséquences et les contre-mesures possibles afin de limiter l'impact sur nos économies.« **Nous sommes prêts** » a-t-il affirmé pour résumer son propos.

Il a ajouté que le cyber doit faire partie du nouveau paquet de défense en Europe car il n'existe pas encore d'engagements de sécurité entre les pays européens, et la Russie dans ce domaine nouveau de la défense et de la sécurité.

Il a également évoqué le déplacement de l'ambassade américaine en expliquant que nous n'avons pas la même appréhension de la situation, bien que la vigilance soit de mise : les voyages en Ukraine sont déconseillés, les écoles françaises ont été fermées, les familles de diplomates ont été invitées à rentrer en France mais notre ambassade reste ouverte, appuyée par une équipe du Centre de crise, à Kiev avec la majorité de la population française en Ukraine.

Audition de Hala ABOU-HASSIRA, ambassadeur, chef de la mission de Palestine en France



Mercredi 16 février au matin, la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées a accueilli Hala ABOU-HASSIRA, ambassadeur, chef de la Mission de Palestine en France.

Jacques LE NAY l'a interrogée sur les relations qu'entretient la Palestine avec les pays arabes ayant signé les accords d'Abraham avec Israël, ainsi qu'avec les Etats-Unis depuis le déménagement de l'ambassade auprès d'Israël à Jérusalem puis l'élection du démocrate Joe BIDEN.

Pour Hala ABOU-HASSIRA, **seule la signature d'un accord de paix principal avec la Palestine** pourra permettre à Israël de normaliser ses relations avec les pays arabes et islamiques ; ainsi les accords d'Abraham, en tant qu'accords bilatéraux avec Israël, ne

concernent pas, selon elle, la Palestine.

Les relations avec les Etats-Unis existent mais a minima. Malgré des échanges entre le président Mahmoud ABBAS et l'administration américaine, les Palestiniens sont toujours en attente d'un véritable engagement politique américain en faveur d'un règlement de la question palestinienne, alors que les Etats-Unis se désengagent de la région. Or une résolution de cette question apaiserait en grande partie le Proche et le Moyen-Orient. ABOU-HASSIRA a ensuite déclaré compter sur les partenaires européens pour œuvrer à ce règlement.

Groupe d'amitié France-Afghanistan

Dîner de travail autour de Farkhonda Zahra NADERI, ancienne députée afghane



Mercredi 16 février, le groupe d'amitié France-Afghanistan que Jacques LE NAY préside s'est réuni autour de Farkhonda Zahra NADERI, ancienne députée afghane.

Ce fut l'occasion d'échanger sur la **place des femmes et l'état critique du pays depuis le retour des Talibans** : la famine menace la population et la pousse dans des situations extrêmement difficile. Certaines familles vont même jusqu'à vendre des organes ou leurs propres filles.



Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan

Conception et réalisation : Jacques LE NAY

Contact: j.le-nay@senat.fr

Palais du Luxembourg 15, Rue de Vaugirard 75006 PARIS

Tél : 01 42 34 15 26

Permanence parlementaire 5, rue du Docteur Berthy 56240 PLOUAY

Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires: Virginie GUIEAU – Vincent COWET — Clémence CASSE

Votre adresse de messagerie est uniquement utilisée pour vous envoyer les lettres d'information de Jacques LE NAY.

Si vous souhaitez ne plus recevoir cette newsletter, [suivre ce lien](#)

© Tous droits réservés